

VILLE DE MAGOG

ÉLECTION MUNICIPALE DU 2 NOVEMBRE 2025

AVIS PUBLIC DU SCRUTIN

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. SCRUTIN

Un scrutin sera tenu pour l'élection en cours dans la ville.

2. CANDIDATURES

Les candidats à cette élection pour les postes ci-après mentionnés sont :

POSTE DE CONSEILLER DISTRICT 1

- Josée Beaudoin
- Julie Claudia Laporte
- Éric Gérard Langlois
- Nathalie Provencher

POSTE DE CONSEILLER DISTRICT 2

- Bertrand Bilodeau
- Philippe Poulin
- Martin Dupuis

POSTE DE CONSEILLER DISTRICT 3

- François Forand
- Nathalie Laporte

POSTE DE CONSEILLER DISTRICT 4

- Samuel Côté
- Jean Rousseau

POSTE DE CONSEILLER DISTRICT 5

- Sébastien Bélair
- Marie-Claude Poulin

POSTE DE CONSEILLER DISTRICT 6

- Guillaume Bouchard
- Jean-Noël Leduc

POSTE DE CONSEILLER DISTRICT 7

- Jennifer D'Arcy
- Jean-François Rompré

POSTE DE CONSEILLER DISTRICT 8

- Jacques Laurendeau
- Simon Mailhot

3. SCRUTIN GÉNÉRAL

Les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le dimanche **2 novembre 2025**, de 10 h à 20 h, aux endroits suivants :

<i>District :</i>	<i>Lieu de votation :</i>	<i>Adresse :</i>
1	Église Saint-Patrice (sous-sol)	115, rue Merry Nord
2	École secondaire de la Ruche	1255, boulevard des Étudiants
3	Église Saint-Jean-Bosco (sous-sol)	900, rue Sherbrooke
4	Centre d'éducation des adultes des Sommets	350, rue Saint-David
5	Centre d'éducation des adultes des Sommets	350, rue Saint-David
6	École Brassard-Saint-Patrice (Pavillon Saint-Patrice)	265, rue Saint-Patrice Ouest
7	Église Saint-Jean-Bosco (sous-sol)	900, rue Sherbrooke
8	École secondaire de la Ruche	1255, boulevard des Étudiants

4. VOTE PAR ANTICIPATION

Un vote par anticipation sera tenu de 12 h à 20 h, le dimanche **26 octobre 2025**, à l'endroit suivant :

<i>Districts :</i>	<i>Lieu de votation :</i>	<i>Adresse :</i>
Tous les districts	École secondaire de la Ruche	1255, boulevard des Étudiants

5. VOTE AU BUREAU DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Un vote au bureau de la présidente d'élection sera tenu de 13h00 à 20h00, le vendredi **24 octobre 2025**, à l'endroit suivant :

<i>Districts :</i>	<i>Lieu de votation :</i>	<i>Adresse :</i>
Tous les districts	Hôtel de Ville de Magog (porte 44)	7, rue Principale Est, Magog J1X 1Y4

Notez qu'il n'y aura que deux bureaux de vote au bureau de la présidente d'élection et ce, pour l'ensemble des districts. Il est possible que l'attente soit plus longue.

6. VOTE AU DOMICILE DE L'ÉLECTEUR

Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer pour des raisons de santé, il vous est possible de voter par anticipation à votre domicile. Votre proche aidant, s'il est domicilié dans le même district, peut également voter à votre domicile.

Vous devez en faire la demande au bureau de la présidente d'élection, au plus tard le samedi **18 octobre 2025**.

7. RENSEIGNEMENTS SUR LE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Si vous êtes inscrit au vote par correspondance:

- La présidente d'élection vous transmettra vos bulletins de vote par service de messagerie au plus tard le 22 octobre 2025;

- La présidente d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi **31 octobre 2025** à 16 h 30;
- Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 24 octobre 2025, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Pour plus d'information, vous pouvez joindre la présidente d'élection ou la secrétaire d'élection, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Bureau de la présidente d'élection
7, rue Principale Est
Magog (Québec) J1X 1Y4
Tél. : 819 843-3333, poste 339

8. RECENSEMENT DES VOTES

Le recensement des votes sera effectué à l'hôtel de ville, situé au 7, rue Principale Est, le dimanche 2 novembre 2025, à compter de 20 h.

Donné à Magog, ce 8 octobre 2025.

M^e Marie-Pierre Gauthier,
Présidente d'élection